

LA CÉLÉBRATION DE LA DÉDICACE*

La dédicace d'une église ne requiert pas seulement l'intervention d'un évêque et d'un clergé assez nombreux sous la direction d'un cérémoniaire expérimenté. Elle demande aussi la participation active et éclairée de la communauté chrétienne pour le service de laquelle cette église a été bâtie. C'est dire qu'une telle célébration doit être préparée avec le plus grand soin.

1. *La préparation pastorale.*

L'*Ordo* de la dédicace ordonne au recteur de l'église de veiller à ce que les fidèles « ne soient pas seulement avertis à temps de la consécration solennelle, mais encore soient instruits d'une façon pratique des rites et de leur signification. Ce qu'il faut, en fin de compte, c'est que ces fidèles soient imprégnés d'une juste dévotion envers leur église » (n° 8). L'*Ordo* a d'abord en vue une catéchèse des rites, mais pour que la catéchèse soit efficace elle doit viser à obtenir une démarche spirituelle. Dans une oraison du rituel byzantin de la dédicace l'évêque dit au Seigneur que son peuple lui consacre « ce temple vénérable en symbole de la très sainte Église et aussi de notre tabernacle intérieur¹ ». La découverte par la communauté chrétienne de la signification de l'église qu'elle a édifiée et des mystères qui s'y célébreront, doit l'amener à prendre conscience du fait qu'elle est elle-même le temple vivant du Seigneur, l'église des appelés, en même temps que chacun de ses membres ravivera le souvenir de sa propre dédicace baptismale.

* Extrait d'une brochure en préparation aux Éditions Desclée et Cie dont on trouvera la présentation plus loin, p. 124.

1. J. GOAR : *Εὐχολόγιον sive Rituale Graecorum*, Paris, 1747, p. 841.

La dédicace de l'édifice matériel doit ainsi coïncider avec un effort collectif et personnel de renouveau spirituel. Elle sera le signe global de la dédicace au Seigneur de l'église vivante, de la communauté des croyants. En même temps chacun entendra l'appel à la *dédicace de l'âme* (τῆς ψυχῆς τὰ ἐνκαί-
νια), selon l'admirable expression de la liturgie byzantine :

Homme, rentre en toi-même : deviens l'homme nouveau, au lieu d'être l'ancien et célèbre la dédicace de l'âme. Voici le jour opportun : renouvelle ta vie et toutes les voies de ta conduite. Les choses antiques ont passé, voici que tout est devenu nouveau. De la présente fête retire ce fruit, d'opérer en toi un heureux changement. C'est ainsi que l'homme se renouvelle : c'est ainsi que se célèbre le jour inaugural de la Dédicace².

Dans cette perspective la préparation de la dédicace doit se développer sur tous les plans de l'action pastorale. Elle a une portée missionnaire, puisque l'expérience révèle que toute implantation d'un nouveau lieu de culte dans un quartier qui en était jusque-là dépourvu est une source d'évangélisation. Elle influe sur l'engagement des fidèles dans les domaines les plus divers de leurs activités, car la consécration du peuple des baptisés d'un territoire doit purifier l'action de chacun et lui donner un surcroît de rayonnement dans la charité. Il n'est donc aucun secteur de la vie paroissiale qui puisse se désintéresser de la célébration de la dédicace. Ce sera en outre une occasion unique de faire découvrir aux chrétiens le lien de dépendance qui rattache la paroisse au diocèse : comme l'impulsion apostolique procède de l'évêque, la bénédiction divine passe par son sacerdoce. L'évêque qui gouverne est aussi celui qui consacre.

2. La catéchèse préparatoire.

Si la préparation de la dédicace embrasse l'ensemble de l'action pastorale, il est bien évident qu'elle trouvera sa source dans la catéchèse liturgique prescrite par l'*Ordo*. Cette catéchèse prendra les formes les plus variées. Elle pourra comporter une série d'homélie dominicales sur l'église et ses

2. S. SALAVILLE : *Cérémonial de la consécration d'une église selon le rite byzantin*. Tipografia poliglotta vaticana, 1931, p. 19.

diverses parties avec les mystères qui s'y rattachent ou, d'une manière plus directe, sur les rites de la consécration. Dans le premier cas on présentera par exemple le baptistère de la nouvelle naissance, la nef de l'assemblée, les bénitiers et les confessionnaux de la pénitence, l'ambon de la parole de Dieu, l'autel du sacrifice et du repas du Seigneur, le tabernacle de la réserve eucharistique. Dans le second cas on présentera successivement les rites de lustration, de prise de possession, de déposition des reliques, de consécration de l'église et de l'autel, et enfin la liturgie eucharistique. On s'arrêtera moins aux détails qu'au contenu sacré; on soulignera constamment le lien que manifeste le symbolisme des rites entre l'église matérielle et l'Église épouse du Christ, mère des chrétiens.

Mais l'enseignement donné dans les homélies ne passera dans la vie que s'il est assimilé par la communauté dans la prière. D'où l'importance de célébrations de la Parole sur les thèmes qu'aura développés la prédication. Pour ces célébrations on utilisera en particulier les psaumes qui doivent être chantés lors de la dédicace. On sait que dans le déroulement de la liturgie chaque action de l'évêque est accompagnée d'un psaume, qui en révèle le sens. C'est en partie grâce au chant des psaumes que, dans la dédicace, les rites de la nouvelle Alliance manifestent leur continuité avec les merveilles divines qui ont jalonné l'histoire du peuple de Dieu.

On accordera enfin toute son importance à la formation par l'action. L'idéal n'est pas de faire appel aux élèves d'un séminaire ou à un groupe de grands clercs pour assurer l'ensemble des chants et remplir les fonctions de servants. C'est la communauté locale qui doit, dans la mesure du possible, assurer les divers ministères autour de l'évêque et des ministres sacrés. La schola se familiarisera avec la psalmodie, on profitera des réunions préparatoires pour apprendre aux fidèles les principales antiennes; hommes et jeunes gens se répartiront les divers services autour de l'évêque et se prépareront à les remplir sous la direction d'un prêtre.

3. *La vigile de la dédicace.*

La vigile de la dédicace est un grand jour pour la paroisse. Comme toute vigile, elle commence dans la pénitence et elle s'achève dans l'inauguratoire de la fête.

Le caractère pénitentielle de la vigile consiste dans le jeûne qui est conseillé à toute la communauté chrétienne ainsi qu'à l'évêque : « Le jour qui précède la dédicace, il convient de jeûner, aussi bien pour le Pontife consécrateur que pour le clergé et les fidèles relevant de cette église », déclare l'*Ordo* (n° 4). Bien qu'il ne s'agisse que d'une invitation et non d'une prescription, on ne saurait la prendre à la légère. Le jeûne sera l'expression tangible de l'effort spirituel accompli. Il pourra peut-être, comme celui du carême, se concrétiser en aumône : ce dont la communauté paroissiale se sera privé en jeûnant la veille de la dédicace permettra d'associer les pauvres, les vieillards et les malades à la joie de la fête. N'oublions pas que la liesse populaire de nos kermesses est née de la fête de la dédicace, de la « messe de l'église » (flamand *kerkmisse*), si l'on s'en rapporte à l'étymologie. Que la joie des déshérités soit payée de quelques privations volontaires de leurs frères, tout chrétien est capable de le comprendre.

La soirée comporte normalement deux célébrations liturgiques : la réception solennelle des reliques des saints martyrs, puis la veillée près d'elles.

« Sur le soir du jour qui précède la dédicace, il convient d'amener les reliques par une procession solennelle dans les rues avoisinant l'église, dans la manière et la forme qui est décrite au Rituel romain » (*Ordo*, n° 4). Le Rituel prévoit que les rues par lesquelles passera la procession soient autant que possible décorées et que tout le peuple accompagne les reliques avec des cierges allumés, en chantant les Litanies des Saints ou quelques chants appropriés (tit. X, ch. 14). « Puis, continue l'*Ordo*, les reliques sont placées dans un lieu honorable, disposé hors de l'église à consacrer, décoré à cette fin de tentures, de fleurs et de lumières, et c'est devant ces reliques qu'on célébrera les Vigiles (n° 4). Il est évident que la procession est fonction, dans son déploiement, des conditions locales. Dans un pays dont les structures sociales sont demeurées chrétiennes, elle pourra connaître l'ampleur de celles

des Rameaux ou de la fête du Saint-Sacrement. Ailleurs elle aura des proportions beaucoup plus modestes ou même on devra l'omettre.

Par contre, on pourra célébrer partout avec splendeur la veillée sainte près des reliques des martyrs. L'*Ordo* prévoit « qu'on célébrera les Vigiles, si on le peut commodément, et qu'on chantera et récitera Matines, avec trois Nocturnes, en l'honneur des saints martyrs dont les reliques vont être ensevelies. On invitera aussi les fidèles à participer à ces vigiles » (n° 5). En réalité le *si commode fieri potest* concerne davantage dans la pratique le mode de participation des fidèles à la veillée que le fait de cette veillée. Il est hautement souhaitable que la veillée près des reliques rassemble le plus grand nombre possible de fidèles et qu'elle constitue en quelque sorte le couronnement de la préparation communautaire. Souvent le souci de faire participer activement le peuple à la célébration amènera à organiser une veillée en langue vivante de préférence à la psalmodie latine de l'office nocturne des martyrs. Cette veillée pourra s'inspirer de la liturgie des martyrs, en utilisant les chants populaires qui sont donnés en appendice du présent volume. Les Actes des martyrs ou la Vie des saints y seront largement utilisés. Voici un schéma possible.

SCHÉMA DE VEILLÉE DES RELIQUES

Chant d'entrée :

Première partie des Litanies des Saints (jusqu'à *In die iudicii*). On nomme à leur rang, en doublant l'invocation, les saints dont on honore les reliques.

Première lecture :

Soit un passage des Actes des martyrs ou de la Vie des saints, soit le sermon de saint Césaire d'Arles, que le Bréviaire donne sous le nom de saint Augustin au second nocturne du Commun de plusieurs martyrs : *Chaque fois, frères très chers, que nous célébrons les fêtes des saints martyrs...*

Chant psalmique : Psaume 125, *Quand le Seigneur ramena nos captifs.*

Deuxième lecture : Rom., 8, 12-19 et 28-39, au premier nocturne du Commun de plusieurs martyrs.

Chant psalmique : Psaume 23, *Au Seigneur la terre et sa plénitude*.

Évangile : Matth., 5, 1-12 (Évangile de Toussaint).

Homélie.

Vénération des reliques au chant du cantique : *Dieu, nous te louons*.

Prière litanique : Seconde partie des Litanies des Saints (*peccatores*).

Prière sacerdotale : *Fac nos Domine* (*Ordo*, n° 28).

Benedicamus Domino, Deo gratias.

4. *La liturgie de la dédicace.*

Si tout le travail de préparation pastorale que nous avons suggéré a été fait, la célébration de la liturgie elle-même ne demandera pas un effort particulier. Elle est régie par les mêmes lois fondamentales de la pastorale liturgique que la célébration de la messe. La messe en constitue d'ailleurs le sommet. C'est dans la messe, et spécialement dans la communion eucharistique que la communauté et chacun de ses membres réaliseront leur propre dédicace. Le commentateur devra avoir toujours présent à l'esprit ce terme de la montée commune. Comme la veillée pascale, la dédicace est une liturgie ascensionnelle : elle part du plus exceptionnel qui peut sembler le plus pittoresque (aspersions multiples, inscription des alphabets) pour atteindre le plus quotidien (la messe), et c'est précisément le plus quotidien qui est le plus sacré, le rite qui sollicite l'engagement le plus profond de l'assemblée.

La tâche du commentateur est lourde. Nous avons essayé de l'alléger en insérant dans le texte même de l'*Ordo*, une série complète de monitions. Elles ne sont évidemment proposées qu'à titre de suggestions. Il est souhaitable qu'elles ne soient pas toutes données par la même personne. On pourrait confier les invitatoires d'oraisons au diacre, tandis que le commentateur se contenterait d'expliquer le déroulement des rites et d'introduire les chants.

Au sujet du commentateur nous n'hésitons pas à préciser qu'il ne doit pas apparaître comme une sorte d'intrus parmi les acteurs de la célébration. Si l'on accepte sa présence, on doit accepter qu'il remplisse sa fonction, telle que la définit l'Instruction *De Musica sacra* (n° 96). Souvent il semble avoir à se faire pardonner de prendre la parole pour placer ses monitions.

5. *La fête de la dédicace.*

Le lendemain de la dédicace d'une église on en célèbre la fête sous le rite de 1^{re} classe (*Ordo*, n° 5). C'est tout ce qui reste de l'antique liturgie de l'octave de la Dédicace, qui était déjà célébrée à Jérusalem au 4^e siècle. Du moins la fête ne doit-elle pas passer inaperçue. La paroisse sera invitée à se rassembler une dernière fois pour une messe du soir, qui fera monter vers le Seigneur l'action de grâces de son peuple. Évidemment les douze cierges seront allumés le long des murailles de l'église. Peut-être, en sortant à la fin de la messe, les fidèles pourront-ils monter à l'autel pour en baiser la table, tandis que tous chanteront le Hallel : *Rendons grâce au Seigneur, car il est bon : éternel est son amour* (Ps. 117).

Chaque année, au jour anniversaire de la dédicace, l'Église commémore l'événement par une fête de 1^{re} classe. En beaucoup de paroisses on aimera à rappeler le souvenir des grandes heures vécues dans l'allégresse et à renouveler dans une solennelle messe du soir la consécration de la communauté au service du Seigneur avec la *dédicace de l'âme* de chacun de ses membres.

PIERRE JOUNEL.